



CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA
Mercredi, 9 novembre 2022

Textes

- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Lieutenant-colonel Abdoul Aziz OUEDRAOGO, porte-parole de la Force
- Commissaire Serge Ntolo MINKO, porte-parole de la Police

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

DDR/CVR

● Les préparatifs pour le lancement du programme de réduction de la violence communautaire 2022-2023 (CVR) se poursuivent. Les équipes intégrées MINUSCA DDR et UNOPS ont déjà enregistré 2647 bénéficiaires, dont 1241 femmes, sur un total de 4300 ciblés dans les zones sensibles de Bangui (800 bénéficiaires ciblés), Bria (485), Bossangoa (437), Ndélé (345), Bangassou (300) Kaga-Bandoro (242) et Bouar (37).

Le processus d'enregistrement devrait commencer cette semaine pour le site de Birao, pour un total de 500 bénéficiaires repartis entre Birao (200) et Ouanda Djallé (300), et se poursuit dans les sept autres villes.

Les ressources sont en cours de mobilisation pour l'organisation des formations professionnelles au profit des 800 bénéficiaires de Bangui (3^e, 5^e, 6^e et 8^e arrondissements, Begoua et Bimbo).

Le programme CVR vise à compléter le processus national de désarmement, démobilisation et réintégration (PNDDR), en ciblant les éléments affiliés à des groupes armés non éligibles au programme national de DDRR/groupes d'auto-défense, les jeunes risquant d'être recrutés par les groupes armés, ainsi que d'autres membres de la communauté, avec une attention particulière à la participation des femmes.

Le programme CVR offre aux bénéficiaires une alternative à la violence, à travers diverses activités telles que des formations professionnelles à court terme, un soutien au démarrage d'activités génératrices de revenus, la réhabilitation d'infrastructures communautaires avec des opportunités de travail contre rémunération, et la remise et la collecte volontaires d'armes.

● Avec l'appui de la MINUSCA, une équipe de l'Unité d'exécution du Programme national DDRR (UEPNDDR) est à Birao pour le paiement des indemnités mensuelles de formation aux 88 ex-

combattants, désarmés et démobilisés en avril 2022 à Tiringoulou, Boromata, Sikikédé et Am Dafock, préfecture de la Vakaga. 30 des 88 ex-combattants ont également initié leur formation de réintégration, dans le cadre du programme de réintégration socio-économique financé par la Banque Mondiale.

AFFAIRES JUDICIAIRES ET PENITENTIAIRES

- Le 07 novembre, la Cour d'appel de Bangui a débuté sa deuxième session criminelle de l'année. En tout, 25 dossiers sont inscrits à ladite session, y compris, 11 dossiers liés aux violences sexuelles ainsi que celui lié à l'attaque meurtrière contre des civils à Bangassou en mai 2017, au cours de laquelle cinq casques bleus ont trouvé la mort. La section des Affaires judiciaires et pénitentiaires de la MINUSCA soutient l'organisation de cette session criminelle, à travers des appuis au niveau technique, la sécurisation du palais de justice et l'escorte des accusés notamment. La session doit se tenir jusqu'au 7 décembre prochain.

- Le 03 novembre, un atelier de réflexion sur la protection des victimes et témoins a réuni 23 participants dont 6 femmes, parmi lesquels des personnels judiciaires de la Cour d'appel de Bangui, ainsi que des avocats des victimes et témoins. L'atelier a été organisé avec l'appui de la MINUSCA dans le cadre de son mandat.

DROITS DE L'HOMME

- Durant la période du 22 octobre au 5 novembre, la division des droits de l'homme (DDH) de la MINUSCA a documenté et vérifié 71 violations et atteintes des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ayant affecté 266 victimes (156 hommes, six femmes, huit garçons, six filles, ainsi que 85 adultes dont le genre n'est pas connu et cinq groupes de victimes collectives). S'y ajoutent huit allégations de violations et ayant affecté 12 victimes, sur lesquelles la DDH continue d'enquêter.

Les agents de l'Etat ont été responsables de 44 violations ayant affecté 229 victimes, notamment en raison d'un nombre élevé cas de détention arbitraire à cause du dépassement de délai de garde à vue (137 victimes). Les groupes armés signataires de l'APPR-RCA sont, quant à eux, responsables de 23 violations et 33 victimes. L'UPC, avec 11 atteintes, a commis le plus grand nombre de violations.

La préfecture de l'Ouaka a été la plus touchée en termes de violations et atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, tandis que la préfecture de Haute-Kotto a enregistré le plus grand nombre de victimes.

- Au cours de période en revue, certaines activités de promotion des droits de l'homme ont été organisées. A Bambari, le 2 novembre, la MINUSCA a animé une session de renforcement des capacités des journalistes sur les droits de l'homme pendant les élections. Sept journalistes, dont une femme, de la radio Lego Ti La Ouaka ont été formés dans la prévention des messages d'incitation à la haine et à la violence, la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, et le droit à la non-discrimination.

Du 24 au 27 octobre, la division a organisé une série de sessions sur les droits de l'homme dans la préfecture de Kémo. Elle a sensibilisé les populations des villages de Dissikou Terma et Mbou sur la prévention de la justice populaire et la protection des enfants. Le 26 octobre, une session de sensibilisation a réuni pour 55 femmes sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Le 27 octobre, à Sibut, 17 personnes, dont 10 femmes ont été sensibilisées par la DDH et UNPOL sur la prévention de la justice populaire.

BUREAUX RÉGIONAUX

- Au cours de la semaine écoulée, la MINUSCA a poursuivi son soutien au programme de restauration de l'autorité de l'Etat dans les préfectures. A Kaga-Bandoro, deux ateliers de formation sur la gouvernance administrative et financière ont réuni huit autorités municipales, sous-préfectorales et préfectorales, dont trois femmes, de la sous-préfecture de Damara et la commune de Galafondo. A Bria, grâce au renforcement des capacités des services municipaux de la Haute-Kotto, les communes de Daba Nydou et Samba-Boungou ont tenu des sessions budgétaires pour examiner et approuver leurs budgets de l'exercice 2022-2023.
- A Obo, l'impact du dialogue et de la réconciliation entre communautés se confirme avec l'inclusion de trois peuls musulmans dans le comité de médiation sur la transhumance. La décision a été prise au cours d'un atelier, les 3 et 4 novembre, organisé au profit des membres dudit comité. Le comité compte désormais 12 membres, dont deux femmes, ainsi que des conseillers techniques pour le bétail et l'agriculture. L'atelier, organisé avec l'appui de la section des affaires civiles de la Mission, a fait le point sur la situation de la transhumance dans la préfecture du Haut-Mbomou, les mesures d'atténuation des conflits liés à la transhumance et le rôle du comité de médiation.
- Dans le cadre de l'appui à la relance des activités agricoles dans la Haute-Kotto, le service de l'agriculture et la section des affaires civiles de la MINUSCA ont effectué une mission technique à Sam Ouandja. Des sessions de formation des femmes et des jeunes sur la culture maraichère ont été organisées sur place en prélude à la distribution des intrants pour relancer le maraichage au cours de cette saison.

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

Cette semaine la situation sécuritaire en République centrafricaine a été calme bien qu'agitée dans certaines parties du territoire. Les unités de la Force de la MINUSCA continuent l'exécution de leurs missions dans le cadre du mandat. Dans la sécurisation des régions fragiles, 1.687 patrouilles ont été effectuées, soit 80 de plus que la semaine précédente. Dans ce total, cinq ont été menées conjointement avec les FACA, toutes dans la région Est.

Au 38^e jour de l'opération Zangba, les casques bleus engagés ont dominé la zone de GBADA et ses environs, après la fuite des éléments armés à l'arrivée de la MINUSCA, et patrouillé sur l'axe de Yagara. Les casques bleus continuent leurs interactions avec les populations et les autorités locales pour expliquer les objectifs de l'opération, mais également pour s'enquérir de leurs préoccupations.

Les 7 et 8 novembre 2022, la Force a effectué l'exercice dénommé « Safe Heaven ». Il s'agit d'un exercice de simulation sur ordinateur sur la sécurisation des élections locales, qui a réuni la Force, la Police, les affaires civiles, le bureau des affaires électorales, les FACA, les FSI et l'Autorité nationale des élections (ANE). Il s'agissait de simuler la mise en œuvre du plan intégré de sécurisation des élections (PISE), afin de tester sa fiabilité et ses limites.

L'exercice a permis d'améliorer la coopération, la coordination et la collaboration entre la MINUSCA et les Forces de Défense et de Sécurité. Cette simulation a permis aux participants de comprendre leur rôle dans une situation réelle, mais aussi de tester les connaissances et les capacités de réaction des acteurs qui seront impliqués lors des élections locales. La cérémonie de clôture présidée par Lizbeth Cullity, a réuni le Général Miguel Soares, commandant adjoint de la Force, du Général de Brigade Henry Grendbo, sous-chef chargé de la logistique représentant le Chef d'état-major des FACA, du directeur général de la Police centrafricaine, du commandant de la composante Police des Nations Unies et du leadership de la mission.

L'actualité de la Force a aussi été marquée par l'arrivée le lundi 07 novembre 2022 à l'aéroport international de Bangui Mpokeo, de 107 casques bleus de la Force de réaction rapide du Bhoutan. Cette unité d'élite sera basée à Bangui et comprendra un total de 180 militaires.

À Bangui, les unités de la force conjointe poursuivent la sécurisation de la capitale et ses périphéries. Elles assurent les escortes de convois, protègent les institutions de la République et mènent des patrouilles de jour comme de nuit en étroite coordination avec les FSI.

Dans la zone Est, les unités de la Force continuent de montrer une présence robuste dans le triangle Ouandja Djallé-Ouadda-Sam Ouandja où la situation est calme. Le contingent Zambien assure toujours des escortes au profit des humanitaires de la zone.

Dans la partie Ouest, le contingent tanzanien a assuré l'escorte de l'équipe péruvienne de lutte contre les engins explosifs, qui poursuit les opérations de dépollution et de déminage. Le contingent bangladais a fourni une escorte à une équipe humanitaire de OCHA pour se rendre à Beloko et Baboua.

Dans la région Centre, la situation sécuritaire est normale. Les casques bleus pakistanais et tunisiens ont été opération conjointe de domination de l'axe Ndélé-Kundi-Akrosulback. Le contingent pakistanais a escorté une équipe DDR de Ndélé à Bamingui. Des patrouilles ont été effectués par les casques bleus népalais à Boyo, Kouango, Mobaye et Bambari, tandis que des équipes de détection d'engins explosifs mauritaniens ont effectué des recherches à Kémbélé.

ACTIVITES DE SOUTIEN AUX POPULATIONS

Les différentes unités de la Force continuent d'apporter leur soutien aux populations de la RCA. Ainsi 260 civils ont été pris en charge médicalement par nos différentes unités. À Bangui les unités de Force conjointe ont distribué 38.100 litres d'eau potable à 1.900 personnes. A l'ouest, les travaux de réalisation du parc de jeux pour enfants réalisé par les casques bleus bangladais sont dans leur phase finale.

Une assistance technique et médicale a été apportée aux blessés d'un véhicule renversé sur l'axe Kaga-Bandoro-Ndomété par le bataillon pakistanais. Les casques bleus leurs ont administré les premiers soins aux accidentés, puis ont organisé leur évacuation vers les structures de santé pour une meilleure prise en charge.

A Boyo, la cellule des actions civilo-militaire en coordination avec les casques bleus népalais suit le dédommagement de deux familles, pour leurs maisons endommagées par les souffles d'un hélicoptère de la MINUSCA à son atterrissage. Les casques bleus népalais ont utilisé leur propre moyen pour réparer les meubles détruits de l'école primaire et ont aussi participé à la campagne de propreté organisée conjointement par la population locale et les FDS. Enfin, ils ont débuté la construction d'un point d'eau permanent à Boyo d'une capacité de 10 000 litres.

Les casques bleus burundais ont apporté une assistance technique pour dégager des camions bloquant la route reliant Sibut à Grimari. Ensuite, ils ont entamé les travaux de réhabilitation de ladite route qui est dans un état de dégradation très avancé.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

Une délégation de l'équipe d'évaluation des performances de New York séjourne jusqu'au 12 novembre en RCA dans le but d'évaluer la Police de la MINUSCA à Bangui et en régions. Le Chef de la composante Police, le Commissaire de Police Christophe Bizimungu a reçu la délégation le 03 novembre.

Le 6 novembre, le Chef de la Composante Police a présidé, à l'Unité de Police Constituée de l'Indonésie à Mpoko, un exercice de simulation en Maintien et Rétablissement de l'Ordre. Cet exercice rentrant dans le cadre de l'interopérabilité des unités de police constituées de la MINUSCA voire avec les FSI, vise une coordination d'actions pour l'application des directives d'usage de la force dans le maintien et le rétablissement de l'ordre public. Les unités de police constituées de l'Indonésie, du Sénégal-1 et du Cameroun-2 ont pris part à cet exercice.

Le 8 novembre, l'Adjoint au Chef de la Composante Police de la MINUSCA, le Commissaire Divisionnaire Garba Habi et la mission d'évaluation du siège ont effectué des visites de travail aux directions générales de la Police et de la Gendarmerie centrafricaines. Ils y ont rencontré les deux Directeurs Généraux dans le cadre de la collaboration des différentes entités.

EN RENFORCEMENT DE CAPACITES

Le Chef de Pilier Développement UNPOL a procédé, le 04 novembre à Bangui, à la remise officielle des équipements et engins roulants au profit de l'Unité Mixte d'Intervention Rapide et de Répression (UMIRR) de Bangui. Ce don constitué de 3 motocyclettes, 10 ordinateurs portables, 10 imprimantes et 5 régulateurs de tension d'une valeur de 13.085.000 francs CFA des fonds programmatique UNPOL, permettra aux personnels de ladite unité de renforcer leurs capacités opérationnelles en matière d'enquête et d'intervention pour sauver des vies. Cette activité s'est

déroulée en présence du Directeur de l'UMIRR, les responsables de la Police et de la Gendarmerie et du représentant du maire du 2^e arrondissement de Bangui.

Le 3 novembre, a eu lieu sous l'égide de la cheffe de la section de la Réforme du Secteur de la Sécurité et en présence du Directeur Général Adjoint de la Police centrafricaine, la remise officielle de dortoirs équipés à l'Ecole Nationale de Police de Bangui. Cette extension de dortoirs féminin et masculin d'un coût de 80.605.278 francs CFA des fonds programmatiques de la composante police de la MINUSCA, permettra d'améliorer les conditions de vie des prochaines promotions de cette école.

FORMATION

Bangui accueille trois sessions de formation, sur la sécurité publique, la lutte contre la corruption, et la circulation routière. 90 membres des Forces de sécurité intérieure (FSI) en sont bénéficiaires.

A Bangassou, la formation en police judiciaire touche 30 policiers et gendarmes, et est organisée avec l'appui du PNUD. A Bossangoa, 15 gendarmes et 13 policiers centrafricains participent à la formation sur la lutte contre la drogue et le trafic des stupéfiants. A Bouar, la formation sur la police judiciaire au profit des FSI de la Nana Mambéré va s'étendre sur deux semaines.

Toutes ces formations visent à outiller les apprenants dans divers domaines de la police pour et à garantir un meilleur service pour les usagers.

APPUI OPERATIONNEL

Le 5 novembre, les UNPOL du peloton motorisé de Bangui ont clôturé la campagne de sensibilisation sur la sécurité routière au profit des élèves des différents lycées de la capitale centrafricaine. Les lycées de Bimbo et Fatima ont servi de cadres à cette activité qui a débuté le 03 novembre.

Les états-majors intégrés de la MINUSCA conjointement avec les officiers de police individuels et les FSI, continuent leurs patrouilles diurnes et nocturnes à Bangui et en régions pour enrayer le phénomène de la criminalité en RCA. L'Unité de Police Constituée du Congo poursuit ses actions de protection dans la localité de Ouadda et Sam-Ouandja malgré les conditions d'accès difficiles.

© SCPI 2022